



"3 minutes pour convaincre" lance sa 8^e édition avec BFM Business

15 entreprises innovantes, sélectionnées par un jury d'experts,
au micro de Stéphane Soumier, à la rentrée 2017.

Appel à candidatures ouvert aux entrepreneurs jusqu'au 15 juin 2017 sur
3minutespourconvaincre.com

Paris, le 29 mars 2017. Positive Entreprise et BFM Business annoncent le lancement de la 8^e édition de l'opération "**3 minutes pour convaincre**", qui mettra sous les projecteurs de la matinale "Good Morning Business", présentée par Stéphane Soumier, 15 entreprises sélectionnées par un comité d'experts indépendant, à partir de septembre 2017. **Les candidats ont jusqu'au 15 juin pour déposer en ligne leur dossier sur le site 3minutespourconvaincre.com**

Une tribune unique pour des entreprises en plein développement

Initiative unique, animée par l'association Positive Entreprise, "**3 minutes pour convaincre**" a permis, au cours des sept premières éditions, à quelques 105 entreprises d'accroître leur notoriété, de convaincre clients, partenaires, collaborateurs et aussi de nouveaux investisseurs pour les accompagner dans leur développement. Près de 35 millions d'euros ont ainsi été levés par ces jeunes entreprises, auprès d'actionnaires privés, business angels mais aussi de fonds d'investissement prestigieux.

"Si vous cherchez des investisseurs professionnels ou individuels pour partager votre ambition, tout commence sur le site 3minutespourconvaincre.com. Ensuite nos experts prennent le relais, pour analyser, auditer et sélectionner. C'est une grande responsabilité, mais aussi une aventure au long cours. C'est pour cela que 3 minutes pour convaincre se renouvelle d'année en année : excellence des lauréats et confiance des investisseurs !" se réjouit Stéphane Soumier.

"**3 minutes pour convaincre**" est une opération ouverte à toutes les entreprises, de tous types de secteur d'activité, en amorçage ou en développement, qui cherchent à financer leur innovation, avec un business plan crédible et ambitieux.

"C'est un vrai honneur pour nous de contribuer à la mise en avant de ces entreprises de croissance et à notre manière, de redonner goût à l'investissement dans les PME. Nous remercions BFM Business pour son soutien et Stéphane Soumier pour son enthousiasme. Dès le mois de juin, nos dix experts seront mobilisés pour analyser les dossiers de candidatures, et être prêts à présenter 15 lauréats dès la rentrée prochaine. C'est une très belle aventure pour ces entreprises, qui auront ainsi la chance de se présenter à de futurs clients, partenaires ou investisseurs" déclare Isabelle Vendeville, Présidente de Positive Entreprise et co-fondateur de 3MPC.

Ouverture des candidatures, jusqu'au 15 juin 2017

Pour participer à la 8^e édition de "**3 minutes pour convaincre**", qui sera diffusée à partir de la rentrée 2017 sur BFM Business, les entrepreneurs sont invités à remplir en ligne leur dossier de candidature sur le site www.3minutespourconvaincre.com. Le dossier doit comporter une présentation du projet d'entreprise, un business plan détaillé, le CV des fondateurs et toute autre information qu'ils jugent utiles, y compris vidéo. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 juin 2017.

Le comité d'experts

Il est composé de professionnels de la finance, du conseil, du droit et bien sûr d'entrepreneurs, tous portés par l'envie de participer, transmettre, développer la dynamique entrepreneuriale : Isabelle Vendeville, Claire Vernet-Garnier, Antoine Fournier, Jacques-Henri Hacquin, Matthias Huot, Christophe Lahon, Thibault Lanxade, Nicolas Meunier, Julien Pagezy et Olivier Schwab.

Contacts

Toutes les informations sur : www.3minutespourconvaincre.com



@3minconvaincre et #3MPC2017

Positive Entreprise

Isabelle Vendeville – Présidente
iv@vendevilleavocats.com

À propos de Positive Entreprise

Positive Entreprise est une association Loi 1901 qui vise à favoriser le rapprochement entre les jeunes et l'entreprise, par réalisation de publications, l'organisation de conférences, de séminaires, de réunions et par l'organisation d'actions d'informations ou de lobbying.

Promouvoir le monde de l'entreprise, des commerces, des professions libérales auprès des jeunes, insuffler aux nouvelles générations l'esprit d'entreprendre, agir pour une meilleure connaissance et une meilleure compréhension entre les entreprises et la jeunesse, tels sont les 3 fondamentaux de l'association.

À propos de "3 minutes pour convaincre" 3minutespourconvaincre.com

Initiative unique, animée par l'association Positive Entreprise, "**3 minutes pour convaincre**" a permis, depuis 2010, à quelques 100 entreprises d'accroître leur notoriété et surtout de lever des fonds pour grandir et déployer leur activité. Au total, ce sont près de 35 millions d'euros qui ont été levés notamment dans le cadre de la Loi Tepa, mais également au travers de partenariats. Ce sont aussi des centaines d'emplois qui ont été créés.